

Les paroissiennes et paroissiens de la paroisse St-Laurent, Le Mouret sont convoqués en assemblée ordinaire **le JEUDI 3 avril 2025 à 20h00** au Centre paroissial de Praroman. L'assemblée est ouverte à tous les catholiques suisses et étrangers, âgés de 16 ans révolus, domiciliés dans la paroisse.

### *Ordre du jour*

1. Acceptation du procès-verbal du 11 avril 2024 \*\*
  
2. Comptes 2024
  - a) de fonctionnement
  - b) d'investissement
  - c) rapport de la commission financière
  - d) approbation
  
3. Budget 2025
  - a) de fonctionnement
  - b) d'investissement
  - c) rapport de la commission financière
  - d) approbation
  
4. Informations pastorales
  
5. Villa Halta, décision de principe d'investissement
  
6. Divers

\*\* le procès-verbal ne sera pas lu, mais il pourra être consulté, ainsi que les comptes 2024 et le budget 2025, sur rendez-vous chez Patricia Kolly, Centre paroissial de Praroman au 079 927 72 21

*Le Conseil de paroisse*